

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE LUX SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON LIEVRE ROUGE, Lot 1328, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE LUX SARL »

Objet : HOTELLERIE DE SEJOUR

- l'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 15,000,000 F CFA divisé en (3000.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 3000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON LIEVRE ROUGE, Lot 1328, Ilot 104

Dirigeant(s) M KOUAKOU NOUAMAN (GÉRANT), M KOUAKOU NOUAMAN ALBERT (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00436 du 19/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05338/GTCA/RC/2023 du 19/01/2023

